



## Quittance de loyer

-----  
Par MonsieurSchroedinger

Bonjour,

Pour commencer; je souhaite déménager car c'est devenu invivable avec les voisins depuis 1 mois. Cela m'amène à demander les 3 dernières quittances de loyer.

Depuis le début, il y a eu beaucoup de contentieux avec Foncia, appartement malpropre à l'arrivée, cave inutilisable durant des mois, etc. Suite à tout ça, j'ai demandé des réductions de frais, et cela a pris énormément de temps à trouver un accord qui ne me convient pas au final, mais pour lequel je n'ai pas réellement eu le choix d'accepter.

Maintenant que je souhaite prestement partir, j'ai besoin des 3 dernières quittances de loyer, mais Foncia refuse de me donner ces quittances de loyer sans que d'autres frais d'agence qui sont en cours de règlement apparaissent sur les quittances. J'ai toujours payé mes loyes, les autres frais sont dû aux "problèmes" cités au-dessus.

Donc, maintenant, ma question c'est:

Est-ce que je suis en droit de demander des quittances de loyer des 3 derniers mois avec uniquement les frais de locations réglés qui apparaissent ? J'imagine que c'est le cas, pouvez-vous m'indiquer à quelle loi je dois faire référence pour leur exiger ces quittances "sans frais annexes" afin que je puisse obtenir ces quittances de leur part svp?

Merci beaucoup d'avance.  
M. Schroedinger

Vincent Schäfer